

COUILLARD DE LESPINAY, LOUIS

Pêcheur, chasseur et seigneur, né en 1629, troisième enfant et fils aîné de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, baptisé à Québec le 18 mai 1629, juste deux mois avant la capture de cette ville par les Kirke, mort en 1678.

Il reçut une certaine instruction des Jésuites, mais il manifesta très tôt son goût pour l'action et l'aventure. À 17 ans, avec quatre gais compagnons d'à peu près le même âge (« tous fripons », lit-on dans le Journal des Jésuites), il fit le voyage de France. Intrépide devant le danger, il se trouva maintes fois dans de mauvaises passes, mais il reparut souvent sain et sauf alors que le bruit avait couru qu'il avait été pris ou qu'il était mort. À 21 ans, il forma une association avec sept autres jeunes gens en vue de la chasse au phoque, occupation qui les astreignait pendant de longs mois à une vie de danger et de privations sur les rives du golfe.

Le 29 avril 1653, il épousa Geneviève Després dans la paroisse Notre-Dame de Québec. L'année suivante, il acheta la moitié de la seigneurie de la Rivière-du-Sud, à environ 30 milles en aval de Québec sur la rive sud du Saint-Laurent. Un an plus tard encore, par suite de l'acquisition de l'autre moitié, il devenait le troisième seigneur d'un domaine concédé à l'origine au gouverneur Huault de Montmagny (1646).

Cependant, il ne s'y établit pas, mais poursuivit ses voyages. Allant et venant entre Québec et Tadoussac ou le golfe, son bateau transportait divers voyageurs ; souvent un jésuite, parfois un fonctionnaire et une fois un criminel en fuite, qui fut pendu le lendemain du jour où Lespinay le débarqua à Québec. En octobre 1656, il battit le record canadien de la pêche de la morue en prenant 1 000 poissons de cette espèce en une journée à la Malbaie. En 1659, il prit 220 phoques dans une île rocheuse et plate en face de Tadoussac. Par la suite, on lui céda cette île (l'île Rouge) en exclusivité. En 1664, la découverte par Lespinay d'une mine lui valut une subvention de 1 000# du Conseil souverain. L'intendant Talon aimait beaucoup son esprit d'entreprise. Son activité produisait des résultats qui fournissaient la preuve tangible de la richesse potentielle de la colonie. La chasse au phoque, par exemple, fournissait de l'huile en une telle abondance qu'on pouvait en exporter aux Antilles. En 1665, en trois semaines de chasse, Lespinay réalisa un bénéfice de 800#.

Tout comme son père en 1654, Louis Couillard, sur la recommandation de Talon, reçut en 1668 des lettres de noblesse. Ces lettres, bien que non encore enregistrées en 1669, quand Louis XIV abolit les titres de noblesse non enregistrés, n'en gardèrent pas moins toute leur valeur pour Couillard et ses descendants, à qui personne ne contesta les quartiers de noblesse. Le 30 juin 1692, le Conseil souverain en ordonnait même l'inscription aux registres de ce

tribunal. Toutefois, Couillard s'enorgueillissait encore de ce qu'il gagnait par son travail, comme en fait foi la devise qu'il adopta : Prix des travaux n'a rien de vil. À 45 ans, son activité se déploya sur la terre ferme et non plus sur l'eau. Il fit arpenter sa seigneurie par son beau-frère Jean Guyon Du Buisson (1619–1694) et il accorda des terres à de futurs colons, pour la plupart apparentés à la famille Hébert. Lui-même, affirme son descendant Couillard Després, il surveillait le défrichage du sol et partageait le labeur de ses censitaires.

Il fit ériger un manoir de pierre de 40 pieds sur 24, entouré d'une palissade pour se protéger des Iroquois, sur un petit promontoire surplombant l'embouchure de la rivière du Sud, sur le Saint-Laurent. Tout près, se trouvait une chute d'eau qui pouvait actionner un moulin. Lespinay retint les services d'un habile entrepreneur pour la construction de son moulin, qu'il munit de tout l'outillage nécessaire pour produire une bonne farine. Le tout lui coûta 900#.

Les frais du défrichage et des constructions épuisèrent son capital. Même en vendant des terres héréditaires à Québec, il dut emprunter de l'argent aux Jésuites et à Charles Bazire.

Il donna à sa seigneurie le nom de La Couillardière, mais l'ancien nom de Rivière-du-Sud s'imposa par la suite. La paroisse portait le nom de Saint-Thomas de Montmagny.

Il mourut durant l'été de 1678, à l'âge de 49 ans. Ses créanciers saisirent sa seigneurie (ses dettes avaient alors passé par plusieurs mains) ; sa femme et ses six enfants se trouvèrent sans ressources. Toutefois, sa veuve avait légalement le droit de réclamer son douaire. C'est ce qu'elle fit et, avec ce douaire, elle racheta la terre. Cette terre resta dans la famille, écrit Couillard Després, pendant encore un siècle et demi.

Ethel M. G. Bennett

Couillard-Després, Histoire des seigneurs de la Rivière-du-Sud et leurs alliés canadiens et acadiens (Saint-Hyacinthe, 1912) ; Dictionnaire généalogique et historique de la famille Couillard et de ses diverses branches, 1613–1918, BRH, XXIV (1918) : 91–94 ; l'auteur cite les lettres patentes dans : Anoblissement des Couillard, BRH, XX (1914) : 221–224 ; il fait l'inventaire des biens de Couillard au moment de sa mort dans : En marge de l'histoire de la Rivière-du-Sud, BRH, XXI (1915) : 116–122.— V. aussi : Jug. et délib., III : 641.— JR (Thwaites).

Bibliographie de la version révisée : Bibliothèque et Arch. nationales du Québec, Centre d'arch. de Québec, CE301-S1, 18 mai 1629, 29 avril 1653.

Bibliographie générale © 1966–2015 Université Laval/University of Toronto